RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Agence Régionale de Santé Mayotte

Service des ressources humaines et du dialogue social

Rejoignez-nous comme « *Chef(fe) de projet de coordination pour les évacuations sanitaires* »

L'offre de soins mahoraise est se réorganise, se transforme et se développe. De nouveaux établissements sont projetés à court-moyen terme néanmoins, de nombreuses spécialités médicales ne sont pas encore présentes sur le territoire. C'est pourquoi le dispositif des évacuation sanitaire – EVASAN est un maillon essentiel de l'offre de soins mahoraise. Il doit permettre un parcours de soins fluide et sécurisé.

Dans le cadre du projet régional de santé de Mayotte (La construction du PRS 2023-2028 | ARS : Mayotte (sante.fr)), des travaux sont engagés depuis plusieurs mois par les différents acteurs du processus Evasan (ARS, CSSM, CHM, DRSM, CHU La Réunion) pour créer un nouveau dispositif intégré des EVASAN autour de 3 axes : - créer un guichet unique, près de la CSSM, pour les EVASAN programmées ne nécessitant pas un transfert médicalisé ; - réaffirmer, près du CHM, l'organisation des EVASAN urgentes ; - créer un système d'information spécifique, partagé et accessible, par toutes les parties prenantes ; Vous en piloterez les actions sous l'autorité d'un comité de pilotage composé de l'ARS, de la CSSM, du CHM et du CHU. Vous viserez la réussite des actions au profit du territoire mahorais et des habitants.	Cadre A (public) corps des cadres de santé, des infirmiers ou des attachés d'administration Niveau 8 (Ucanss) Contrat de projet Poste soumis à DPI

Vos activités principales et savoir-faire associés

Gouvernance de projet	- animer et structure le comité de pilotage EVASAN ; - effectuer un reporting du plan d'actions du dispositif des EVASAN ; - cadencer les travaux de mise en œuvre sur les 12 à 24 mois du projet - organiser la répartition des missions entre les différents acteurs ; - préparer les éléments de communication sur le dispositif ; - réaliser une veille juridique et documentaire sur cette thématique ;
Mise en œuvre du plan d'actions du dispositif EVASAN	1- piloter les actions du guichet unique des EVASAN programmées, en lien avec la CSSM : Supervise l'ensemble des travaux et protocoles mis en place pour fluidifier le parcours et les relations avec les professionnels de santé, ainsi qu'avec la cellule de liaison de La Réunion, notamment, sur l'organisation des retours à Mayotte ; 2- co-organiser la cellule EVASAN du CHM : En lien avec l'ARS et le Comité Médical d'Evacuation Sanitaire du CHM ; 3- suivre les travaux du SI EVASAN : S'assurer de la concordance des travaux du GU et CMES avec le cahier des charges du SI EVASAN ;
Suivi du plan d'actions	- engager une démarche qualité visant à améliorer les dispositifs et permettant de disposer de données de qualité ; - coordonner les travaux opérationnels entre les différentes parties ;
Retour d'expérience	- s'assurer des RetEx des évacuations sanitaires réalisées dans ce nouveau cadre pour conduire une action d'amélioration continue ; - produire un benchmark avec d'autres acteurs (ARS, organismes de sécurité sociale, etc.) ayant développé une démarche similaire ou souhaitant la réaliser ;

Centre Kinga – 90, route nationale
Kaweni – 97600 Mamoudzou
02.69.61.12.25

Conformément au règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous pouvez accéder aux données vous concernant ou demander leur effacement. Vous disposez également d'un droit d'opposition, d'un droit de rectification et d'un droit à la limitation du traitement de vos données. Pour exercer ces droits, vous pouvez contacter le Délégué à la protection des données de l'ARS (ars-mayotte-dpo@ars.sante.fr)

Vos savoirs

Savoir sociaux-professionnels	Savoirs généraux
Enjeux, évolutions et cadre des politiques publiques ; Parfaite connaissance des orientations du secteur concerné par le poste ; Capacité de management ; Connaissance de l'organisation sanitaire et médicosociale et des politiques de santé ; Maîtrise de l'organisation et de l'environnement des professions de santé ;	Connaissance de l'environnement des politiques de santé portées par l'Etat sur les territoires ; Ingénierie de projet ; Rigueur organisationnelle ; Code de la Santé Publique ; Normes comptables et budgétaires ; Code des marchés publics ;
Profil recherché	**Savoir-être**
Cadre de santé, un Infirmière/Infirmier diplômé d'Etat spécialisé en parcours complexe, ingénieur hospitalier attaché d'administration ou hospitalier - détenteur d'une bonne connaissance des organisations hospitalières, du service public, de la protection sociale et de l'environnement sanitaire mahorais et éventuellement, réunionnais	Aisance relationnelle ; Qualité relationnelle et sens du travail en équipe ; Capacité à fédérer les partenariats ;

L'Agence Régionale de Santé de Mayotte (Accueil | Sites internet des ARS (sante.fr))

101ème département, Mayotte ne dispose pas d'un système de santé à la hauteur des exigences qui s'imposent à l'ensemble des territoires français. L'objectif qui en découle est tout aussi exigeant : la population mahoraise doit pouvoir bénéficier des mêmes opportunités en matière de santé qui sont offertes à leurs compatriotes.

C'est entre ces deux points que **le 1er Projet Régional de Santé de Mayotte « 2024-2028 » déploie ses actions**.

En nous rejoignant, **vous participerez à cet objectif pour lequel nos 150 agents travaillent au quotidien** dans notre Agence créée au 1er janvier 2020 (située à Mamoudzou).

Ce Projet Régional de Santé de Mayotte constitue une feuille de route claire qui, malgré les aléas que le territoire mahorais connaît, doit nous permettre :

4- d'assurer **la continuité d'actions du service public** ;
5- de **créer un modèle original de développement de l'offre de santé** prenant en compte l'environnement particulier de l'île et son tissu urbain et rural spécifique.

Traduit en **7 axes thématiques** et **6 axes transversaux**, notre Projet Régional de Santé a retenu **5 enjeux majeurs** :

- tendre vers une autonomie des prises en charge sanitaire des patients sur le territoire ;
- réduire les inégalités de santé avec le reste de la France ;
- accompagner le développement du territoire dans une perspective favorable à la santé ;
- renforcer la qualité de vie et la santé des personnes en situation de vulnérabilité ;
- adapter les politiques de santé aux spécificités démographiques, sociologiques et culturelles de l'île ;

La Direction Générale est assistée de 2 directions métiers (Direction de l'Offre de Soins et de l'Autonomie ; Direction de la Santé Publique), de deux Départements spécialisés (Sécurité et Urgence Sanitaire ; Etudes et Statistiques) et d'un Secrétariat général pilotant les fonctions d'appui.

Le/la Chef(fe) de projet de « coordination pour les évacuations sanitaires », participe à la conduite de ce projet au titre de l'ARS en transversalité, notamment avec la CSSM.

Vous serez rattaché(e), au sein de l'ARS de Mayotte dans la direction de l'offre de soins et de l'autonomie au service « Appui à la transformation de l'offre ».

REJOIGNEZ-NOUS POUR RELEVER CES DEFIS MAJEURS

***Maescha dé unono* [La vie, c'est la santé]**

Centre Kinga – 90, route nationale
Kaweni – 97600 Mamoudzou
02.69.61.12.25

Conformément au règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous pouvez accéder aux données vous concernant ou demander leur effacement. Vous disposez également d'un droit d'opposition, d'un droit de rectification et d'un droit à la limitation du traitement de vos données. Pour exercer ces droits, vous pouvez contacter le Délégué à la protection des données de l'ARS (ars-mayotte-dpo@ars.sante.fr)

Notre territoire

Mayotte (Accueil | Mayotte tourisme (mayotte-tourisme.com)) est un petit archipel volcanique de 374 km², situé dans l'hémisphère sud à l'entrée du canal du Mozambique, à mi-chemin entre Madagascar et le continent africain. Composée de deux iles principales et de plusieurs îlots, Mayotte se situe dans un lagon de 1.500 km² avec une barrière de corail s'étendant sur 160 km.

Eléments complémentaires

Statut	**Conditions d'emploi**
~~Fonctionnaire~~ / contractuel / ~~agent UCANSS~~ L'ARS favorise le recrutement de bénéficiaire de l'obligation d'emploi	Cadre au forfait jours (208 jours) Contrat de projet d'une année renouvelable une fois Majoration outre-mer

Date limite pour candidater : vendredi 05 septembre 2025

Entretiens de recrutement : à partir de la semaine 08 septembre 2025

Déposer votre candidature	**Renseignements complémentaires**
- par mail : ars-mayotte-recrutement@ars.sante.fr - par courrier : ARS de Mayotte – 90 route nationale – 97600 MAMOUDZOU	- sur les missions : Patrick BOUTIE (Directeur DOSA) patrick.boutie@ars.sante.fr - administratif : ars-mayotte-rh@ars.sante.fr

Conformément au règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous pouvez accéder aux données vous concernant ou demander leur effacement. Vous disposez également d'un droit d'opposition, d'un droit de rectification et d'un droit à la limitation du traitement de vos données. Pour exercer ces droits, vous pouvez contacter le Délégué à la protection des données de l'ARS (ars-mayotte-dpo@ars.sante.fr)